

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Se mettre à jour des évolutions du droit du travail
- ✓ Maîtriser le cadre applicable au télétravail et être capable de l'appliquer

PROGRAMME DE LA FORMATION

Partie 1 - Contexte et enjeux du télétravail

Passage du télétravail d'urgence sanitaire au télétravail à long terme, les salariés concernés, impact de l'accord d'entreprise

Partie 2 - Cadre juridique & RH applicable au télétravail

Droits & obligations du télétravailleur et de l'employeur, les risques (accident du travail, RPS, isolement)

Partie 3 - Télétravail et dialogue social

Rôle du CSE & des DS dans la mise en place du télétravail, accord d'entreprise, charte, avenant ou décision commune, analyse de contenus d'accord

DO.1 - RÉUSSIR LA MISE EN PLACE DU TÉLÉTRAVAIL

Publics et prérequis

Personnes en charge de la fonction RH, Managers, Direction

Aucun prérequis

Intervenants

Juristes en droit social

Consultants RH

Modalités

Intra sur-mesure ou interentreprises

Présentiel : 7 heures

Distanciel : 7 heures

Blended Learning : 7 heures

Tarifs

Inter

625€ HT /jour/personne

Intra (jusqu'à 12 personnes)

Sur demande

Demander un devis